

JOURNAL

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PAIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 15 fr. — Six mois, 28 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

REDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17

ABONNEMENTS ET ANNONCES:
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAURENT et Co, place de la Bourse, 6, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publications

Directeur gérant: **ALFRED REBOUX**

ROUBAIX, LE 15 JUIN 1885

LA DATE DES ÉLECTIONS

S'il est une question sur laquelle il importe en ce moment au pays d'être fixé au plus vite, c'est, assurément, la date des élections générales. Il n'en est pas, cependant, qui soit plus obscure pour lui et sur laquelle il ait moins de données certaines. Auront-elles lieu en août, en septembre ou en octobre? Il n'en sait absolument rien et en est réduit aux conjectures.

Il y a quelques semaines, on pouvait croire la date fixée pour octobre. Le bruit courait, ces jours-ci, que tout était remis en question et qu'il fallait s'y attendre pour le mois d'août. On assure, aujourd'hui, que ce pourrait bien être pour septembre.

Pourquoi cette incertitude? D'où viennent ces rumeurs contradictoires? Comment se fait-il que les électeurs soient tenus dans une pareille ignorance?

Cela tient uniquement à ceci: d'abord que, dans cette question comme dans toutes les autres, les opportunistes ne tiennent compte que de leur convenance, sans se préoccuper de celle du pays, et ensuite, qu'ils sentent bien d'être d'accord sur la date qui pourrait leur être la plus favorable. Il serait même plus exact de dire que, tandis que l'intérêt des uns est de l'avancer, il est de celui des autres, de la retarder le plus possible.

En tête des plus pressés il faut mettre les membres du gouvernement. Ce n'est peut-être pas tant, à vrai dire, la date des élections qu'ils désirent avancer, que celle de la séparation des Chambres. Mais les deux questions se tiennent. Rapprocher les élections, c'est hâter la clôture de la session et la fin de la législature. Aussi ne serait-il pas trop téméraire de considérer comme un ballon d'essai, lancé par le ministère, les bruits mis en circulation, ces jours-ci, au sujet du choix de la date du 16 août, pour la convocation des électeurs.

Le gouvernement, en effet, a tout intérêt à une prompt séparation des Chambres. C'est une considération sur laquelle il est inutile d'insister, tellement elle est évidente. Son existence est des plus précaires; il n'y a pas d'autre majorité dans cette Chambre que celle qui se reformait, l'autre jour, sur la question de mise en accusation, et aux yeux de laquelle le ministère Brisson a le tort grave d'avoir pris la place du ministère Ferry, renversé à une heure d'affolement. Ainsi que nous le disions l'autre jour, le ministère Brisson n'est, pour cette majorité, qu'un ministère de pis aller, et si le temps lui en était laissé, elle pourrait bien céder à la tentation de le mettre par terre. Plus tôt elle s'en ira, et moins il y aura à redouter qu'une occasion se présente et qu'elle y succombe.

Mais n'y a-t-il pas, dans cette majorité, des gens qui, précisément pour cette raison qu'ils ne désespèrent pas de faire naître cette occasion, ont tout intérêt à retarder la date de la séparation et, par voie de conséquence, celle des élections générales? Il n'est pas interdit de le croire. La lenteur que la commission du budget, composée de la fine fleur des opportunistes, met à terminer ses opérations, ne semble guère pouvoir s'expliquer autrement. Plus le gouvernement l'invite à se presser et moins elle se hâte. C'est ainsi qu'en réponse à M. Sadi-Carnot, qui insistait, hier, auprès d'elle, pour que le budget fût mis en discussion dès le 23 juin, le rapporteur général, M. Jules Roche, a tranquillement répondu que c'était tout au plus si tous les rapports pourraient être prêts dans les premiers jours de juillet. S'il en est ainsi, et quoi qu'il puisse être, par ailleurs, des projets qu'on prête aux ferristes de la commission et de la Chambre, il est évident que la séparation du Parlement ne pourra pas s'opérer de façon que les élections aient lieu au mois d'août, ainsi que le ministère paraissait le désirer.

Ce qui importe, dans tous les cas, c'est de constater que l'intérêt du pays est absolument étranger à l'incertitude dans laquelle on le laisse, sur l'époque des élections générales. Elle est due uniquement à des manœuvres et à des calculs dont les auteurs ne se préoccupent pas plus de lui que s'il était « une quantité négligeable ». Il y a des griefs plus graves, sans aucun doute; mais nous estimons que celui-là n'est pas sans valeur et qu'il est bon d'en prendre note, pour l'ajouter à tous ceux dont la France aura bientôt à faire justice.

APRÈS LES ÉLECTIONS

Samedi, M. le ministre des finances a fait, à la commission du budget, les déclarations suivantes: 1° Le déficit flottant dépasse quarante millions. 2° On prévoit, pour 1886, un déficit de trois cents millions. 3° Pour consolider le découvert, il faudrait un emprunt de quinze cent millions. Pour parer à cette situation, le minist-

re propose une première émission, pour trois cent vingt millions, d'obligations semblables aux obligations trentennaires déjà existantes. Ces obligations, déjà si effrayantes, sont incomplètes. D'après des calculs autrement sérieux que ceux de M. le ministre des finances, le déficit, pour 1886 atteindra cinq cent millions, et le jour où l'on empruntera, ce n'est pas quinze cent millions, c'est deux milliards qui seront nécessaires.

M. Germain et M. Ribot ont combattu toute émission nouvelle d'obligations, comme étant, de tous les systèmes, le plus détestable, et ils ont proposé de recourir immédiatement à un grand emprunt de liquidation. M. Ribot a ajouté: « On ne peut invoquer contre l'emprunt immédiat que des raisons politiques, et je ne sais pas s'il en existe. » Si M. Ribot n'était pas un fervent républicain, on croirait à une malice.

M. le ministre des finances a répondu que le gouvernement ne voulait pas faire d'emprunt en ce moment; que, tôt ou tard, il est vrai, on serait obligé d'y recourir, mais que l'opération était impossible pour deux raisons: la première, c'est que nous sommes à la veille des élections; la seconde, c'est qu'on ne peut pas être certain encore de la somme qu'il faudra emprunter pour une liquidation complète.

Ainsi, nous avons déjà une dette énorme de dix milliards environ, et l'on veut bien nous avvertir qu'il faudra y ajouter, sans tarder, quinze cent millions de plus! Et, à peine a-t-on balbutié ce chiffre, qu'on est obligé de reconnaître qu'il est impossible encore de certifier exactement à quelle somme devra se monter le nouvel emprunt.

La vérité, le pays ne doit la connaître qu'après les élections: c'est M. le ministre des finances qui le déclare. Il n'y a pas de commerçant aux affaires, qui ne cache son bilan. La République en est là. C'est au pays de voir s'il veut patiemment attendre le jour de la banqueroute.

LE COMMERCE DE LA FRANCE

Le Journal officiel publie les renseignements statistiques suivants sur le commerce de la France, pendant les cinq premiers mois de l'année 1885.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 30 mai 1885, à 1,830,395,000 francs et les exportations à 1,294,602,000 francs.

Ces chiffres se décomposent comme suit:		
Importations	1885	1884
Objets d'alimentation.....	546.187.000	613.770.000
Matières nécessaires à l'industrie.....	535.586.000	551.459.000
Objets fabriqués.....	243.212.000	3.393.000
Autres marchandises.....	505.390.000	75.181.000
Total.....	1.830.395.000	1.294.602.000
Exportations		
1885	1884	
Objets d'alimentation.....	287.442.000	299.305.000
Matières nécessaires à l'industrie.....	265.609.000	258.914.000
Objets fabriqués.....	679.106.000	633.787.000
Autres marchandises.....	71.465.000	64.189.000
Total.....	1.294.602.000	1.254.195.000

PIERRE LEGRAND A BRUXELLES

On nous écrit de Bruxelles: La visite à Anvers et à Bruxelles de votre ministre du commerce Pierre Legrand, son étrange attitude, a les impairs qu'il a commis à chaque pas ont fort égayé nos cercles politiques.

Pour se présenter au roi des Belges, il a choisi le jour le plus précis de son voyage, il a fait partie, non content d'avoir expulsé de l'armée les princes, demandant aux Chambres françaises de leur interdire l'accès du Parlement.

On n'est pas plus opportuniste. Elle a fait dire à l'un de ses interlocuteurs: il a abordé le roi, en pleine exposition, comme un confrère de la boucherie.

On nous écrit de Bruxelles: On a vu le roi, le ministre Legrand a trouvé bon de lui couper la parole à diverses reprises et de se retirer avant que le roi lui ait donné le signal.

Au premier moment, M. Legrand avait craint que ses incorrections, de posture, suivant l'expression de M. Ferry, ne l'empêchassent d'obtenir les décorations qu'il désirait pour lui et pour plusieurs de ses aînés. — Mais on l'a rassuré. — Le roi des Belges pardonne sans peine les incorrections de posture moyennant des avantages commerciaux et industriels accordés à son pays.

Les marchandises belges continuent à être reçues en Tunisie aux mêmes conditions que les marchandises françaises; moyennant quoi M. Pierre Legrand sera décoré à discrétion et sera tenu à la cour de Belgique pour le ministre le plus courtisé des temps passés.

La volubilité brochant avec laquelle il parle, et qui lui a valu, au barreau de Lille, le surnom de « Hérodote », a été très remarquée. Je connaisais Lille comme la terre classique des moutons à vent. Je vois que c'est aussi le pays des moutons à parole.

Il convient d'ajouter que les dilapidations dont la préfecture de Nord a été le théâtre sous l'administration inepte de M. Legrand, les condamnations correctionnelles prononcées contre son secrétaire particulier et contre des Belges investis de sa confiance, n'avaient point prêté l'opinion des députés belges à l'égard de son gouvernement étranger, fût-ce même d'un gouvernement républicain.

CAMBODGE

Lettre de M. Bouche, missionnaire au Cambodge, à M. Pernet, directeur du séminaire des Missions étrangères à Paris.

Phnom-Penh, 1er mai 1885. De nouveaux désastres viennent de fondre sur nos chrétiens du Cambodge. Dès lors de la mort de P. Guyonard, bien des ruines avaient été amoncelées: un district d'entière destruction, les autres en partie, des villages innombrables, des églises brûlées, du sang chrétien répandu. Ces derniers jours, vient de s'achever la ruine totale du Sông-Sô.

Le vendredi 25 avril, des rumeurs sinistres portaient l'épouvante dans la population. Les rebelles, ayant à leur tête un ancien bonze, se formaient en bandes nombreuses des deux côtés du fleuve, à deux heures de chez moi, en bas de Loang. J'envisageais immédiatement la nouvelle de ces préparatifs à Phnom-Penh, espérant qu'une colonne serait dirigée contre les rebelles.

Dans la nuit du dimanche au lundi, le danger devient plus pressant; j'ordonne aussitôt aux femmes et aux enfants de se mettre en barque, aux hommes de se réunir près de moi. Vers minuit, j'envois faire une reconnaissance vers le bas. Tout paraît tranquille; la confiance commence à renaître dans les cœurs. Je m'étends un instant sur une chaise pour me reposer un peu. Personne ne dort encore, lorsque, soudain, nous nous criés de l'autre côté du fleuve:

« Les rebelles sont là. Fuyez au plus vite! » Ce cri précipite et fin me fait monter en barque. Des cris d'effroi se font entendre; les femmes et les enfants, affolés de terreur, mêlent leurs plaintes aux clamours furieuses des hommes. Les barques se sont à peine éloignées de quelques mètres de la rive, que déjà les Cambodgiens et les Chinois incendient l'église et me cherchent dans ma maison, qu'ils brûlent également. Du fleuve, on les entend dire:

« Le Père ne nous échappera pas, au jour nous le chercherons dans les bûches. » J'étais alors dans une petite barque, étendu et recouvert d'une natte. J'ordonne à mes chrétiens de me suivre et de ramener vers Phnom-Penh. Dans cette nuit, ils ont été saisis par l'incendie, quelques familles s'égarant, disparaissant. Cependant les rebelles ne perdent point de temps, ils promènent la flamme dans toute la chrétienté. Je me recommande à Dieu, je fais le sacrifice de ma vie et me propose de faire un drapeau sacré. Les rumeurs redoublent d'efforts.

Nous devançons les rebelles, et arrivons à l'île de Lon-chôn, qui nous sépare des rebelles et des ennemis. Mais si nous étions sans vêtus, d'autres chrétiens ne l'auraient point vu. Le poste de Sôch-hô, à une heure au-dessus de Pô-Trông, nous apparaît tout en flamme. Que vont devenir les dix mille qui l'habitent?

Nous arrivons à Phnom-Penh vers midi, chez Mgr Gordier. Je fais l'appel de mes chrétiens. Un grand nombre manquent, et ceux qui sont là se trouvent dans un état des plus lamentables. Obligés de se jeter pêle-mêle dans des barques insuffisantes, ils n'ont presque rien pu sauver. Beaucoup n'ont même pas emporté leur moustiquaire, muble indispensable, qui accompagne toujours l'Annamite.

Le lendemain quelques familles, qui n'avaient pu se sauver en barque, après avoir été poursuivies et traquées comme des bêtes fauves, parvenant à s'échapper et m'apprenant la nouvelle qu'un jeune chrétien de vingt-deux ans a été massacré devant l'église. Les rebelles lui ont enlevé la peau de la tête pour en faire un drapeau sacré. Chaque jour nous sommes de nouveaux désastres: les chrétiens de Sôch-hô, nourris pendant trois jours dans la forêt par des pains avariés, viennent de mourir hier sains et saufs, mais sans ressources.

Chez de Barém, Hanhoi n'ont pu encore parvenir jusqu'à moi. Leurs maisons ont été brûlées; eux sont cachés, mais ne peuvent sortir de leur retraite sans courir le danger d'être saisis. Plusieurs, dit-on, sont déjà entre les mains des brigands.

Pour résumer, en quelques mots, la dernière tournée vient d'achever au Sông-Sô le travail de deux ans; quatre chrétiens dévoués, quatre chapelles brûlées, dix-neuf chrétiens, cinq familles sans asiles, sans habits, sans nourriture.

Soixante sont actuellement avec moi à Phnom-Penh; la mission est obligée de les nourrir d'un peu de riz, de leur donner des vêtements, de leur faire faire un peu de riz, de leur faire faire un peu de riz, de leur faire faire un peu de riz.

AFFAIRE PEL

Nous avons annoncé brièvement hier le résultat de cette affaire: Pel a été condamné à mort. Voici aujourd'hui quelques détails sur les débats qui ont précédé le verdict: Après la déposition des experts, M. l'avocat-général Bernard prend la parole et prononce son réquisitoire.

Réquisitoire de M. l'avocat-général Bernard. M. l'avocat-général Bernard est un orateur distingué. En plus d'une occasion, et particulièrement lors du procès de Mme Clotilde Hugues, il a remué ses très grandes qualités de rhétoricien et d'analyste.

L'accusation qu'il avait à soutenir hier offrait des difficultés exceptionnelles. M. l'avocat-général Bernard a su tirer de tous les faits recueillis au cours de l'enquête populaire et de toutes les révélations apportées à la barre par cinquante-quatre témoins, une argumentation de nature à détruire l'opinion que certains jurés pouvaient avoir à l'égard de Pel et à écarter de leur esprit cette pensée que l'horloger de Montreuil est la victime de circonstances évidemment fâcheuses pour lui, mais qu'il n'est point un empoisonneur.

Un début de son réquisitoire, M. l'avocat-général Bernard nous montre Pel considéré comme un innocent et subissant les tortures d'une longue détention préventive. — Il est temps, dit-il, de mettre un terme à cette situation et de venir, messieurs, par une condamnation sévère.

L'orateur essaie de montrer le caractère de l'accusé; d'après son attitude lors du décès de sa mère, en 1872, lors de la mort de sa femme, Eugénie Buisson, en 1880.

Sa mère l'avait pris près d'elle, quand il avait dix ans, pour le soustraire aux mauvais traitements paternels. Elle l'avait élevé de son mieux, elle était effrayée de le rendre l'existence douce; quand elle mourut, Pel ne manifesta aucun regret. « Mais, dit-il, la triste nouvelle par ces mots: « Ça y est. »

Pareille indifférence lorsque mourut sa première femme. L'accusé, dans tous les actes de sa vie, se montre cynique, distrait, cupide. M. l'avocat-général s'étonne de l'attitude de Pel à l'audience, et plusieurs fois l'interrompt directement pour le faire sortir de son calme, surtout lorsqu'il évoque le souvenir de deux derniers moments de cœur qu'il eût dû aimer entre tous; sa femme, sa mère.

Pel reste impassible. Il se borne à prendre des notes au crayon, pour préparer sa défense. Le réquisitoire de M. l'avocat-général Bernard, commencé à deux heures et demi, est terminé à six heures et demi. M. Bernard conclut en disant aux jurés que s'il reste un doute dans leur esprit, il ne doivent point condamner l'homme assis devant eux.

Mais, s'écrie-t-il, votre conviction est faite et votre décision sera celle de la véritable équité. L'audience est suspendue jusqu'à huit heures et demi. La défense. Cette partie du procès semble devoir être la plus intéressante. Le public est plus nombreux encore à neuf heu-

res qu'un quart que pendant la journée, dans la salle des assises, et des groupes se forment à la porte pour parler de la probable des débats. Les avis sont très partagés. Cependant, le timbre annonçant la cour retentit; les loques s'éclaircissent. Pel reprend sa place et l'audience est reprise.

Plaidoirie de M. Joly. L'avocat d'Alfred Pel, désigné d'office par M. Lohéacq, bâtonnier de l'ordre, est un jeune homme d'environ trente ans. La tâche qu'il a de remplir est lourde; il parle après un magistrat autorisé; il n'est point connu; il n'a pas eu jusqu'à ce jour l'occasion de se mettre en lumière. Sa tâche est d'écarter tout point de trouver dans la cause qu'il plaide des mouvements d'éloquence. Il dit: « Les faits avec l'aide de précision et insisté sur les témoignages favorables à Pel. On a reproché à Pel son indifférence à l'égard de sa mère, il faut se rappeler qu'il a eu une enfance trop dure pour qu'on puisse attendre de lui une sensibilité grande. On lui reproche d'avoir tenté d'empoisonner Eugénie Mahouin et d'avoir fait disparaître, à la même époque, passage Doisy, aux Ternay, Marie Mayer. Or, en sortant de l'hôpital Beaujon, Eugénie Mahouin n'a en qu'une idée, rentrer chez Pel. Elle n'y a jamais été parce que Pel ne voulait plus de domestique. Quand à Marie Mayer, comment admettre que l'accusé l'ait empoisonnée et qu'il se soit ensuite débarrassé du cadavre, puisque son voisin n'a constaté aucune de ces odeurs qui, cinq ans plus tard, ont prêté à voir constatées à Montreuil. Si, en 1879, Pel avait trouvé le moyen de se débarrasser de Marie Mayer sans que nul s'en aperçût, il aurait, en 1884, fait usage des mêmes procédés à l'égard d'Elise Bohmer. M. Joly revient ensuite sur le décès de la première femme de son client. Il cherche à établir que celle-ci a fait usage d'arsenic à doses médicamenteuses, et explique ainsi sa fin rapide et mystérieuse. Il reprend ensuite Albert Pel dans sa vie pleine d'aventures à Paris, à Nanterre, à Montreuil, et il le montre en proie à grandes difficultés d'argent, cherchant à lutter contre le sort qui s'écharronne contre lui, mais innocent aussi bien à l'égard d'Elise Bohmer, qu'à l'égard de sa mère, et il conclut en demandant à sa faveur, le seul verdict conforme à l'équité, un verdict d'acquiescement. Le public se pressait autour du hal d'audience, il est resté 11 heures 45 minutes.

Pel prend la parole. A ce moment, l'accusé se lève et dit: « Je ne veux pas, messieurs, prolonger le débat. Je n'ai que quelques mots à dire; j'affirme que le 13 juillet 1884, vers huit heures du soir, Elise Bohmer est partie de chez moi. J'ajoute que je n'ai jamais aimé à l'épouse de mon frère, ma femme, Constant, en la justice du tribunal, je m'en remet à sa décision. »

Le verdict. Le jury se retire dans la chambre des délibérations; à minuit vingt minutes, il rentre en séance, et le chef des jurés, la main droite appuyée sur les tables brûlées de la salle, dit d'une voix forte: « Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, la réponse du jury est non sur la première partie, et oui, à l'unanimité, sur la deuxième. »

Le procureur général Bernard réagit l'application de la loi sévère de la loi. Pel est introduit et, comme le président lui demande s'il a quelque chose à dire: « Je me soumette, dit-il, au sort qui m'accable, mais rappelez-vous, messieurs, que vous condamnez un innocent. »

Le jury se retire à son tour et rapporte, à minuit 35 minutes, un arrêt en vertu duquel, en application des articles 301 et 302 du code pénal, Pel est condamné à mort. Le public se pressait autour du hal d'audience, il est resté 11 heures 45 minutes.

LA FÊTE DES FLEURS A PARIS

Dès hier matin, affluence très grande au Bois de Boulogne. En dehors des palissades, un nombre considérable de curieux stationnaient, regardant passer les voitures enguirlandées et les mail-coaches tout garnis de fleurs.

Le service d'ordre était dirigé par les commissaires, à qui M. Caubet, chef de la police municipale, avait fait passer, en prévision de la fête, des lettres de la paix, qui se montraient d'une urbanité parfaite.

A quatre heures, la fête battait son plein. Les voitures passaient, et de l'une à l'autre, on se renvoyait de superbes bouquets de roses. Les allées en étaient jonchées.

Parmi les plus beaux mail et les équipages les plus artistiquement décorés, il faut citer ceux du comte de Serres de Morroy, M. Maniez, de la duchesse d'Uzès, de la comtesse de la Portière, du baron de Kaugawarter, etc.

Les promenades en bateau ont été très courues. Le kiosque de la Presse était brillamment décoré. Le public se pressait autour du hal d'audience, il est resté 11 heures 45 minutes.

La retraite aux flambeaux a été le clou de la fête. A neuf heures et demi, le cortège s'est mis en marche formé de gardiens de la paix, des gymnastes de la Seine, de musiques militaires et de soldats: dragons, cuirassiers, artilleurs, marins, fantassins et pompiers, sous la conduite d'un officier d'état-major. L'effet était superbe.

Après la retraite, un splendide feu d'artifice a été tiré dans les îles. Ce moment, le spectacle est vraiment méritoire. Ce ne sont que des cris d'admiration, des exclamations de surprise et des bravos répétés. Les feux de bengale illuminent tout le lac, qui devient tour à tour rouge, bleu et vert; d'immenses gerbes d'or semblent sortir des bosquets, des taillis, des pelouses et ironiquement, c'est un embrasement général; on salue le bouquet, formé par des milliers de fusées, de pétards, de chandeliers romaines; le tout entremêlé des éclats et des craquements de la poudre.

Tout le long du lac, on voit des lampions de toutes couleurs qui émettent le gaz; de ballons rouges-rouges sont suspendus aux branchements des arbres et donnent une clarté douce et plus joyeuse encore. On voit les mêmes ballons, les mêmes tirs aux macarons, les mêmes jeux de massacre, etc. Là, une foule composée de tous les petits commerçants qui vont passer la nuit à boire, et se divertir.

A deux heures de matin, quand nous partons, la foule est toujours aussi compacte, le temps est si doux que beaucoup de ces braves gens en profite-

ront pour ne pas se coucher: ils sont là tout transportés pour se rendre à Longchamp et assister au Grand Prix.

NOUVELLES DU JOUR

Mouvement judiciaire. Paris, 14 juin. — M. Henri Brisson, ministre de la justice, a fait signer, hier, au président de la République, un important mouvement judiciaire, qui sera publié les premiers jours de la semaine prochaine.

Mouvement préfectoral. Paris, 14 juin. — Malgré les démentis donnés par les opportunistes, il se confirme que M. Allain-Targé procédera à un remaniement sérieux dans le personnel des préfetures, aussitôt que la Chambre aura terminé ses travaux, qu'il faut jusqu'ici les préfets de M. Waldeck-Rousseau se trouveraient singulièrement compromis.

La clôture de la session parlementaire. Paris, 14 juin. — Dans les cercles parlementaires, l'idée prévaut que la session ne doit pas être close avant le vote intégral du budget par les deux Chambres.

Les prochaines élections. Lyon, 14 juin. — L'Express, de Lyon, de ce matin, publie en tête de ses colonnes un article dans lequel M. Edouard Hervé, son directeur politique, dit qu'il paraît évident que les conservateurs aux prochaines élections ne mettront pas aux voix la monarchie, mais la politique suivie par la majorité de la Chambre actuelle, post-dit la désorganisation financière, les aventures lointaines et les persécution religieuses; qu'il n'y a donc aucun inconvénient à ce que les conservateurs fassent figurer sur leur liste des membres du centre gauche de la nuance de M. Edouard Lamy, qui s'il est vrai que les conservateurs des Ardennes aient offert sur leur liste une place à M. Philippoteaux, ils ont été politiquement, et que l'alliance avec la fraction conservatrice du centre gauche est désirable.

Le duc et la duchesse de Connaught. Marseille, 14 juin. — Le duc et la duchesse de Connaught sont arrivés ce matin à 9 heures, à bord du paquebot péninsulaire-oriental. Ils ont été reçus par M. de Parovel, consul d'Angleterre, et M. Marchand, vice-consul. Le duc et la duchesse ont été débarqués au bas de la Cannebière.

M. Leroux, secrétaire général de la préfecture, en l'absence du préfet, est venu saluer Léon XIII, qui se sont ensuite rendus en voiture à la gare. Le duc et la duchesse sont partis par l'express de 10 h. 40 pour Paris et Londres.

Lancement du « Requin ». Bordeaux, 14 juin. — Le lancement du cuirassé d'escadre le Requin vient d'avoir lieu à Bordeaux, avec un succès complet. C'est un navire semblable au Caïman, lancé à Toulon le 31 mai dernier; à l'Indomptable et au Terrible, en achèvement à flot.

Le Requin sera armé de dix canons de 42 centimètres placés en tourelles barbettes, de quatre canons de 10 centimètres, huit canons Hotchkiss et plusieurs torpilles Whitehead.

L'avis de « Renard ». Paris, 14 juin. — Aucune nouvelle du Renard n'est encore parvenue au ministère de la marine; une dépêche d'Aden, de ce matin, annonce que la Gorone, la Moselle et le Pingouin continuent leurs recherches.

Léon XIII et l'Irlande. Paris, 14 juin. — On mande de Rome à l'Agence Reuter que, mercredi dernier, le Pape a sanctionné toutes les décisions prises par la réunion des évêques irlandais. Il a ainsi approuvé le programme de la prochaine réunion que ces évêques ont l'intention de tenir à Dublin.

Le Grand-Opéra. Paris, 14 juin. — Le Figaro annonce que le sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, M. Turquet, a adressé, dans la soirée d'hier, à MM. Ritt et Gallard, directeurs de l'Opéra, une lettre les autorisant à donner l'hiver prochain une quarantaine de représentations italiennes sur la scène de notre théâtre national.

La condamnation de Pel. Paris, 14 juillet. — Dans l'Intransigeant, M. Rochefort proteste contre la condamnation de Pel; il déclare que c'est la première fois qu'un accusé est condamné pour empoisonnement, alors qu'il est impossible de représenter à la police, ni le cadavre de l'empoisonné.

Le Grand-Prix de Paris. Paris, 14 juin. — Aujourd'hui, a été couru le Grand-Prix de Paris; Paradax, cheval anglais, est arrivé premier; Reluisant, cheval français, est arrivé second. Présenlhimes, est arrivé troisième.

Les cuirassés Chinois. Paris, 14 juin. — On télégraphie de Berlin que aussitôt que la légation chinoise a été avisée de la signature du traité de paix entre la France et la Chine, elle a prescrit d'engager immédiatement des marins allemands pour former les équipages des deux cuirassés à tonnelles le Ting-Yuen et le Chen-Yuen, qui ont fait leurs essais l'an dernier et sur lesquels le gouvernement allemand avait mis l'embargo en raison de l'état de guerre entre la France et la Chine.

Ces deux navires étaient désarmés à Kiel. Rapplons qu'ils sont en acier, construits d'après le système cellulaire, avec une cuirasse dont les plaques les plus épaisses ont 355 millimètres, et qu'ils sont armés de 4 canons Krupp de 30 c. 05, 2 canons de 15 c. 10 de 10 c. et 8 canons-revolver Hotchkiss. Ces bâtiments, construits sur les mêmes plans, déplacent 7,430 tonnes.

Mission en Espagne. Paris, 14 juin. — M. Pierre Legrand, ministre du commerce, vient de charger M. le docteur Paul Gibier, ancien interne des hôpitaux, d'une mission ayant pour but d'étudier les expériences d'occupation électrique du docteur Ferran, en Espagne.

Le choléra en Espagne. Madrid, 14 juin. — Il y a eu hier, à Madrid, sept cas cholériques et six décès, dont celui d'une personne frappée dans la journée même. L'épidémie est stationnaire dans la province de Valence, mais elle augmente dans la province de Murcie.

Madrid, 14 juin. — Le Portugal a imposé une quarantaine de sept jours aux voyageurs venant d'Espagne. La commission scientifique, chargée d'étudier le système du docteur Ferran, est arrivée avec ce docteur à Almería, où il y a eu 139 cas, dont 50 suivis de mort, depuis le début de l'épidémie. Il y a eu 345 inoculés, sur lesquels on a compté trois cas et un mort. En outre, de personnes demandant à être inoculés par le docteur Ferran.

Près de Torrijos (province de Tolède), il y a eu, du 1er au 10 juin, dix cas dont six suivis de mort. Madrid, 14 juin. — Hier, il y a eu six cas de choléra à La Grao, faubourg maritime de Valence, il y en a eu dix.

Une grande panique règne à Murcie. Tous les riches quittent la ville. D'après les calculs officiels, trente pour cent des personnes atteintes meurent.

La crise ministérielle en Angleterre. Londres, 14 juin. — L'Evening Standard, dans une quatrième édition, se dit autorisé à annoncer que le marquis de Salisbury a consenti à se charger de la formation du nouveau cabinet.

Londres, 14 juin. — Lord Salisbury est arrivé ce matin à Londres à huit heures, afin de s'entendre avec les hommes politiques influents de son parti. A la suite de ces pourparlers, il provoquerait une réunion générale des conservateurs. On ne sera donc pas fixé avant quelques jours sur l'attitude du nouveau cabinet, que lord Salisbury a déclaré accepter la mission de former.

Sir Peter Lumsden. Londres, 14 juin. — Sir Peter Lumsden a demandé aux personnes qui avaient eu l'idée de lui offrir un sabre d'honneur, de s'abstenir de toute manifestation, jusqu'à ce que toutes ses relations avec le ministère de la guerre soient arrangées définitivement.

Tremblement de terre au Ca